

## Echo du comité

Christian Kind, président de la SSP, St Gall  
Traduction: Rudolf Schlaepfer, La Chaux-de-Fonds

De nombreuses affaires ont été traitées lors de la séance du noyau restreint le 30 septembre et du comité le 17 décembre, par des discussions par courriel et des contacts bilatéraux.

### Grippe pandémique H1N1

En collaboration avec le PIGS (Pediatric infectious diseases group of Switzerland) le comité s'est efforcé d'informer les membres de la SSP en temps utile des meilleures mesures à prendre par rapport à ce nouveau virus et de mettre à disposition informations et conseils à l'intention des parents. Ils ont été publiés sur le site de la SSP et traduits en plusieurs langues avec l'aide de l'OFSP. Il est regrettable que la SSP n'ait été intégrée que tardivement dans la consultation concernant la rémunération de la vaccination. Notre prise de position formulée en un temps record, indiquant que le montant proposé ne suffisait pas pour la vaccination d'enfants (besoin d'information plus grand, charge de travail plus importante), n'a malheureusement plus eu d'effet. Nous avons clairement signalé au président de la FMH notre mécontentement face à ce délaissement de la pédiatrie.

Les enfants et les adolescents étant considérés comme particulièrement menacés par la pandémie, le président de la SSP a été plusieurs fois interpellé par les médias. Ces prises de position ont été des occasions bienvenues d'exposer les problèmes de la pédiatrie à un public plus large.

### Formation postgraduée

Le programme de formation postgraduée révisé a été soumis à l'Institut suisse pour la formation médicale postgraduée et continue (IFSM) qui l'a formellement accepté. Il est actuellement en examen et devrait pouvoir entrer en vigueur ce printemps. La Commission pour la formation postgraduée travaille maintenant à la reconnaissance officielle du logbook.

Les deux formations approfondies «rhumatologie pédiatrique» et «pédiatrie du

développement» ont été reconnues par l'ISFM, leur règlement est entré en vigueur le 1.1.2010.

Le noyau restreint du comité a décidé de ne pas soutenir, en vue de l'élection du successeur de Max Giger à la présidence de l'ISFM, le seul candidat officiel Pierre-François Cuénoud, estimant que par cette élection le véritable but de la création de IFSM, c'est-à-dire la réalisation d'une vraie indépendance entre activités formatrices et intérêts de politique professionnelle, serait compromis. La proximité avec le président de la FMH et l'identification de P.-F. Cuénoud avec les problèmes liés aux DRG aurait soulevé des questions de crédibilité. Le noyau restreint a par contre décidé à l'unanimité de soutenir la candidature Werner Bauer qui nous paraît, grâce à sa longue expérience en tant que président de la SSMI et à son analyse perspicace des mutations qu'encourent les professions médicales, un candidat très qualifié pour cette fonction. Le soutien de la SSP pour cette candidature a été exposé lors de la séance, plutôt turbulente, de la Chambre médicale du 7 décembre. Werner Bauer a été élu par la Chambre médicale avec une très large majorité. Nous avons fait part au nouveau président de l'ISFM qu'après l'élection d'un praticien à la présidence, il était à notre avis important de tenir compte, par la nomination du vice-président, des intérêts des centres de formation, notamment des grands hôpitaux.

### Association des médecins de famille et de l'enfance Suisse

A notre grande satisfaction, la nouvelle association a accueilli notre souhait et englobé la pédiatrie dans son appellation. A nous de prouver maintenant par notre engagement que l'association ne porte pas seulement notre nom, mais qu'elle défend aussi nos intérêts.

A la demande de la majorité de l'assemblée générale, les adresses des membres de la SSP ont été transmises à la nouvelle association. En recevant le bulletin de co-

tisation pour la SSP, tous les membres ont été informés de leur adhésion collective à l'Association des médecins de famille et de l'enfance; par le même courrier, ils ont reçu un formulaire donnant la possibilité de démissionner.

Le prochain pas consistera à écrire à tous les porteurs d'un titre FMH en pédiatrie et n'étant pas membres de la SSP pour les inviter à adhérer à la nouvelle association, tout en les invitant à réfléchir aussi à une adhésion à la SSP.

### Révision de la Loi sur les produits thérapeutiques

La révision proposée de la Loi fédérale sur les médicaments et les dispositifs médicaux (Loi sur les produits thérapeutiques, LPT), actuellement en consultation, soulèvera encore beaucoup de discussions. L'interdiction de la dispensation directe de médicaments par le médecin, tout en élargissant la possibilité de remise de médicaments en principe soumis à ordonnance par le pharmacien, ne peut être acceptée sous cette forme par le corps médical. Sur ce point nous adhérons très probablement à l'argumentation de l'Association des médecins de famille et de l'enfance.

Mais la révision contient aussi deux sujets spécifiquement pédiatriques qui méritent notre soutien. La Confédération souhaite prendre des mesures pour pallier la carence de données concernant la pharmacothérapie à l'âge pédiatrique. Il est prévu d'exiger de la part des firmes un concept spécifique pour obtenir l'autorisation de mise sur le marché de nouveaux médicaments, par analogie aux exigences en vigueur depuis quelque temps dans l'UE. Cela aura pour conséquence que tout nouveau médicament devra, dans la mesure du raisonnable, être étudié et admis aussi pour les enfants. Cette partie de la révision mérite certainement le soutien de la SSP.

Deuxième nouveauté concernant la pédiatrie, la révision de loi exige la création d'une banque de données centrale pédiatrique pour les médicaments, contenant des informations sur le dosage, les effets indésirables et les précautions. Cette demande aussi mérite notre soutien. Nous ne manquerons pas d'attirer l'attention sur le fait qu'une telle banque de données ne trouvera le soutien des pédiatres que si nous sommes intégrés dès le début dans

son élaboration et si les moyens nécessaires sont mis à disposition.

### Organisation de la SSP

Nous avons fait un pas important en vue d'un renforcement du secrétariat central. Dès le mois de mars, Mme Claudia Baeriswyl reprendra, avec une activité à 40%, une partie des tâches actuelles du secrétariat général et remplira la fonction de webmaster du nouveau site de la SSP. Daniel Buerdel dirigera comme jusqu'ici le secrétariat général avec une activité à 30%. Le renouvellement du site de la SSP est bien avancé et il devrait être possible de l'installer dans les semaines à venir. La création d'un nouveau logo, au look plus jeune et dynamique et exprimant mieux le fait que la SSP représente les médecins pour enfants et adolescents, avance également. Nous espérons vous faire découvrir une présentation publique complètement révisée encore au courant du premier trimestre de cette année.

### Cherchons nouveaux membres du comité

Le remplacement des membres du comité qui, après de longues années d'activité fructueuse, aimeraient transmettre leur poste en mains plus jeunes, reste un souci constant. Nous cherchons deux membres praticiens pour la moitié 2010 et un représentant des grandes cliniques à partir de la moitié 2010 ou de 2011. De préférence ils/elles devraient être originaires de la Suisse occidentale ou du Tessin. Ce travail passionnant et enrichissant, accompli dans une atmosphère stimulante et amicale, exige la participation à quatre ou cinq séances par année et l'investissement régulier d'un peu de temps pour lire et répondre aux courriers électroniques. Il est important de pouvoir suivre des discussions où les participants parlent soit l'allemand, soit le français. Il va de soi que ce travail en faveur de la société est rémunéré de façon adéquate. Les intéressé(e)s sont prié(e)s de contacter un membre du comité ou le secrétariat général.